

droit commercial de correspondance commerciale, de dactylographie et de sténographie, ainsi que des cours de coupe, de couture et de modes. A l'école gardienne, 15 jeunes filles étudiaient la pédagogie des jardins d'enfants. Les cours du soir se composaient de cours de cuisine et de couture. L'école ménagère et professionnelle comptait 318 élèves, l'école professionnelle gratuite en avait 10. Les cours du soir étaient fréquentés par 88 élèves. Le personnel enseignant se composait de 14 personnes, possédant 2 le diplôme pour l'ouvrage manuel, 2 le certificat de maîtresses d'enseignement ménager, 1 le diplôme du baccalauréat, 2 le brevet de l'alliance, 1 le diplôme de calligraphie et de sténographie, 1 le diplôme de maîtresse de gymnastique, 1 le 1^{er} prix de solfège du conservatoire.

b) L'école ménagère attachée au pensionnat de Sainte Sophie, dirigée par 5 religieuses, comptait 27 élèves, réparties entre deux divisions. 1 maîtresse possédait le brevet d'enseignement post-scolaire, 2 religieuses avaient le diplôme pour l'ouvrage manuel.

c) L'école ménagère agricole de Hollerich-gare, dirigée par des sœurs, comprenait des cours de ménage (sciences physiques et naturelles, économie domestique, cuisine et boulangerie, laiterie, jardinage, lessive et repassage), de coupe et de couture et était fréquentée par deux classes d'internat et deux classes d'externat. On y donnait également des cours de préparation à l'école normale et aux brevets français et des cours spéciaux de commerce (comptabilité commerciale, sténographie et dactylographie), d'anglais, de dessin, de peinture, de musique et de gymnastique. Le total des élèves était de 231, dont 131 aux cours de ménage. Le personnel enseignant se composait de 19 religieuses et d'un professeur. Les religieuses possédaient: 1 le brevet d'enseignement primaire supérieur, 2 le brevet d'enseignement post-scolaire, 2 le brevet d'aptitude pédagogique, 2 le diplôme pour l'ouvrage manuel, 1 le diplôme des sciences ménagères, 2 le brevet français élémentaire, 1 le brevet français supérieur.

4° *Écoles ouvrières.* — a) L'école ouvrière et ménagère des jeunes économes à Luxembourg, dirigée par 6 religieuses, dont 5